



Station de baguage d'Els Calamots Le Bourdigou, Torreilles (66)

-

Synthèse du suivi prénuptial 2025

Mars 2026



RÉSUMÉ

Le suivi prénuptial par baguage réalisé en 2025 sur la station d'Els Calamots – Le Bourdigou (Torreilles, Pyrénées-Orientales) a permis de documenter la migration printanière des passereaux sur ce site littoral. Dix sessions de capture ont été menées sur dix semaines, totalisant 45 heures d'ouverture de filets. Au cours de cette période, 155 captures ont été réalisées, correspondant à 141 individus bagués et 14 autocontrôles, pour un total de 24 espèces recensées. Parmi ces captures, 47,6 % concernent les espèces migratrices ciblées par le programme, représentant neuf des onze espèces attendues. Les sessions ont présenté une forte variabilité, avec une moyenne relativement faible de 16 captures et 7 espèces par session. Plusieurs observations remarquables ont été réalisées, notamment le baguage de Luscinioles à moustaches, de Pouillots de Bonelli et d'un Blongios nain, confirmant l'intérêt du site comme halte migratoire et zone de reproduction pour certaines espèces.



Station de baguage d'Els Calamots Le Bourdigou, Torreilles (66)

Synthèse et analyse du suivi prénuptial 2025

Mars 2026

Réalisation :

Groupe Ornithologique du Roussillon
4 rue Pierre Jean de Béranger
66000 Perpignan

Bagueur : Mathurin Aubry - GOR

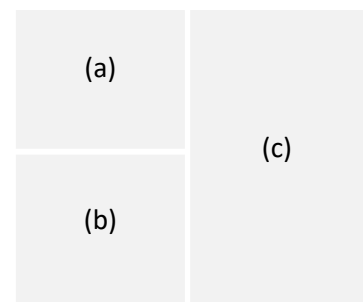
Rédaction & Cartographie : Mathurin Aubry - GOR

Relecture : Fabien Gilot – GOR

Remerciements : au Fonds de dotation Nymphalis et au Conseil Départemental pour son soutien financier nous permettant de réitérer ce programme d'étude par le baguage en 2025, au Conservatoire du littoral pour l'accès au site dont il est le propriétaire ainsi qu'au syndicat mixte RIVAGE et à Perpignan Méditerranée Métropole, les deux gestionnaires du site. Merci aux aides-bagueurs pour l'aide apportée lors de l'installation des filets et des différentes sessions de baguage.

Crédits photos : Mathurin Aubry – GOR (sauf mention contraire).

- a. Locustelle tachetée *Locustella naevia*, © M. Aubry / GOR
- b. Pouillot de Bonelli *Phylloscopus bonelli*, © M. Aubry/GOR
- c. Filets ouverts entre les Baccharis, © M. Aubry/ GOR



Référence du document : Aubry M., 2026. Station de baguage d'Els Calamots-Le Bourdigou, Torreilles (66). Synthèse du suivi prénuptial 2025. Rapport d'étude du Groupe Ornithologique du Roussillon. 17p + Annexe.

SOMMAIRE

CONTEXTE.....	3
1. Le baguage – aspects généraux et objectifs.....	3
2. Localisation et caractéristiques du site d'étude.....	3
3. Contexte historique du site d'étude.....	4
4. Périmètres réglementaires et inventaires.....	4
MÉTHODOLOGIE.....	6
1. Le protocole PHENOlogie migratoire	6
2. Définition des espèces cibles.....	6
3. Dispositif de capture.....	6
4. Périodicité des captures	7
5. Manipulation, contention, mesures biométriques et saisie des données	9
RÉSULTATS.....	9
1. Conditions météorologiques	9
2. Résultats 2025	11
3. Comparaison interannuelle	14
DISCUSSION	16
BIBLIOGRAPHIE.....	17
ANNEXE.....	18

CONTEXTE

1. Le baguage – aspects généraux et objectifs

Le baguage est à ce jour la méthode la plus efficace pour assurer le suivi d'oiseaux de manière individuelle et simultanée sur un grand nombre d'individus.

« Baguer » consiste à poser une bague métallique numérotée sur le tibia ou sur le tarse de l'oiseau. Sur chaque bague est gravé un numéro unique et les informations suffisantes pour identifier l'individu et son origine. Les oiseaux capturés font également l'objet de plusieurs mesures biométriques. L'ensemble des manipulations est assuré par un bagueur qualifié ayant suivi une formation théorique et pratique complète. En 2025, plus de 340 000 oiseaux ont été bagués en France et 89 000 contrôles ont été effectués.

Le baguage est depuis toujours un outil indispensable pour déterminer les voies de migration et les zones d'hivernage et de nidification des oiseaux, l'utilisation des balises étant encore aujourd'hui impossible chez les petits passereaux. Aujourd'hui, il permet également d'évaluer les paramètres démographiques et phénologiques des populations d'oiseaux et d'en permettre un suivi continu dans le temps et dans l'espace dans un contexte de changement climatique.

2. Localisation et caractéristiques du site d'étude

Le site de baguage d'Els Calamots-Le Bourdigou est situé sur le littoral des Pyrénées-Orientales, en plaine du Roussillon. Il est localisé sur la commune de Torreilles entre deux lagunes majeures de la région Occitanie et du pourtour méditerranéen français, les lagunes de Salses-Leucate au nord et de Canet-en-Roussillon au sud [Carte 1].

Le site d'étude est la propriété du Conservatoire du littoral. Cette zone humide, d'une surface légèrement supérieure à 10 hectares, est directement reliée au cours d'eau du Bourdigou au sud. Elle est principalement constituée de roselières denses à *Phragmites australis* sur sol saumâtre, et de petites ouvertures à *Salicornia*. Quelques trous d'eau saumâtre sans végétation ponctuent l'ensemble de la zone. Le Sénéçon en arbre *Baccharis halimifolia*, espèce exotique envahissante, se développe également sur le site. Cet arbuste à croissance rapide forme des bosquets parfois conséquents visibles sur les vues aériennes au sein même de la zone humide et de la roselière, en particulier sur la partie nord de la zone de baguage [Figure 1, Cartes 3 et 4].

Les niveaux d'eau varient tout au long de l'année en fonction des apports d'eau douce du Bourdigou et du ruisseau du Moulin depuis les terres, et des apports d'eau salée depuis l'embouchure du Bourdigou lors des flux marins. La présence de résurgences d'eau douce au sein de la roselière est actuellement étudiée.

Le site est soumis à un climat méditerranéen, marqué par des hivers doux et ensoleillés avec de faibles précipitations. Les étés sont chauds et secs, entrecoupés par des épisodes orageux, parfois soutenus. La pluviométrie annuelle moyenne est de 598 mm. Cependant, les deux dernières années ont été marquées par un déficit hydrique important sur l'ensemble de la plaine du Roussillon, avec respectivement 305 mm et 245 mm relevés en 2022 et 2023. Les épisodes de tramontane, vent parfois soutenu de secteur nord-ouest, y sont réguliers.

La station est localisée sur un axe littoral majeur de la migration prénuptiale méditerranéenne d'un large cortège d'espèces de retour d'Espagne et du continent africain après la traversée du massif frontalier des Albères, comme en attestent les suivis réguliers réalisés au printemps sur la commune de Leucate, une quinzaine de kilomètres plus au nord [<https://www.trektellen.nl/site/totals/2035/2025>]. La saison 2025 représente le deuxième printemps consécutif de mise en place du programme PHENOlogie migratoire sur le site (AUBRY, 2024).



Carte 1. Contexte géographique et localisation du site de baguage d'Els Calamots-Le Bourdigou.

3. Contexte historique du site d'étude

L'appropriation du littoral sur la commune de Torreilles débute progressivement dans les années 1960 avec le démarrage de la mission Racine, ayant pour objectif d'aménager le littoral du Languedoc-Roussillon à des fins touristiques. La plage de Torreilles devait bénéficier de ce projet, à travers la création et l'aménagement d'une station intégrée, d'un village, d'un port de plaisance, d'une place centrale et de boutiques. Seules des habitations ont finalement été construites, le projet n'arrivant jamais à terme, permettant la conservation d'une partie du patrimoine naturel, et en particulier de l'embouchure du Bourdigou et des zones humides annexes [Carte 2]. Le site a par la suite été acquis par le Conservatoire du littoral dans les années 1980 pour tenter de canaliser l'urbanisation massive et préserver les espaces naturels ou semi-naturels restants. Aujourd'hui, le site fait l'objet d'une fréquentation importante, en particulier en saison estivale, pour accéder aux plages adjacentes.

4. Périmètres réglementaires et inventaires

La zone humide d'Els Calamots-Le Bourdigou est entièrement intégrée à la zone de protection spéciale FR9112005 du Complexe lagunaire de Salses-Leucate et à la zone spéciale de conservation FR9101463 du Complexe lagunaire de Salses, découlant respectivement des directives européennes Oiseaux et Habitats-Faune-Flore.

Deux zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) couvrent également le site. Il s'agit de la ZNIEFF de type I n°910010867 Embouchures de l'Agly, du Bourdigou et de l'Auque, et de la ZNIEFF de type II n°910030629 Lido et marais de Torreilles.



Carte 2. Comparaison historique du site d'Els Calamots-Le Bourdigou entre les années 1950 (à gauche) et aujourd'hui (à droite).



Figure 1. Roselière, trous d'eau saumâtre et bosquets de Baccharis composant la zone humide d'Els Calamots-Le Bourdigou.

MÉTHODOLOGIE

1. Le protocole PHENOlogie migratoire

Le suivi par baguage initié sur le site d'El Calamots-Le Bourdigou s'inscrit dans le Programme national de recherche sur les oiseaux (PNRO) du Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux (CRBPO). Il s'appuie sur le protocole « PHENOlogie migratoire » visant à caractériser et quantifier sur le long terme la phénologie migratoire des passereaux communs en France, entre catégories d'individus (espèce, âge, sexe, etc.), entre années (CAILLAT et al., 2005 ; CHENAVAL et al., 2011 ; PROVOST, 2012) et entre voies migratoires (JULLIARD et al., 2006), tout en les mettant en relation avec la variabilité climatique (PÉRON et al., 2007) et les modifications d'habitat.

En période de migration pré-nuptiale, le protocole PHENO implique la mise en place d'au moins une session de baguage par semaine pendant au moins 6 semaines consécutives, centrées sur le pic de passage migratoire théorique des espèces cibles. Une session de capture par semaine est le minimum, et plusieurs jours de capture par semaine seraient préférables (MOUSSUS et al., 2010). Les espèces cibles sont déterminées parmi une liste d'espèces migratrices non sensibles définie par le CRBPO. La repasse (dispositif d'attraction par l'émission de chant à l'aide d'enceintes) est recommandée mais facultative pour les espèces cibles. Pour les espèces cibles nicheuses sur le site, la repasse ne doit être diffusée que pendant l'heure suivant le lever du jour. Aucune obligation particulière n'est mentionnée quant au choix du site de baguage (hormis sa capacité d'accueil de passereaux migrants) ou du dispositif de capture (quantité et disposition). Il est toutefois recommandé de maintenir à l'identique les dispositifs de capture et la durée des sessions au sein d'une même période de migration. Enfin, la présence d'une plaque incubatrice ou d'une protubérance cloacale doit être notée, afin de distinguer les reproducteurs locaux des migrants.

2. Définition des espèces cibles

11 espèces cibles ont été définies avec l'appui du CRBPO et en tenant compte du site de baguage, de la structure de végétation, des connaissances locales des passereaux migrants du littoral méditerranéen et des captures réalisées sur les stations de baguage similaires par le passé. Ainsi ont été définies espèces cibles : la Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica* (LUSSVE), la Locustelle tachetée *Locustella naevia* (LOCNAE), le Phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus* (ACRSCH), la Rousserolle effarvatte *Acrocephalus scirpaceus* (ACRSCI), le Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus* (PHYLUS), le Pouillot de Bonelli *Phylloscopus bonelli* (PHYBON), le Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus* (PHOPHO), le Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca* (FICUCA), la Fauvette passerinette *Curruca iberiae* (SYLCAN), la Fauvette grisette *Curruca communis* (SYLCOM), et l'Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta* (HIPPOL).

3. Dispositif de capture

Le dispositif de capture est composé de 10 filets japonais verticaux de 12 m de longueur sur 2,5 m de hauteur, eux-mêmes composés de 5 poches et d'un maillage de 14 mm. Les 120 m de filet cumulés sont positionnés sur le site dans un axe est/ouest, ou nord-ouest/sud-est [Carte 3]. Ils sont regroupés en deux îlots :

- Le premier, composé de 4 filets (soit 48 m) au nord-ouest du site de baguage, au sein d'une zone arbustive humide composée majoritairement de Baccharis *Baccharis halimifolia* et de quelques Roseaux communs *Phragmites australis* relictuels.
- Le second, composé de 6 filets (soit 72 m) au sud-est du site de baguage, au sein d'une roselière dense composée exclusivement de Roseaux communs *Phragmites australis*, présentant un niveau d'eau variable mais toujours plus humide que le premier îlot.

Le dispositif de capture est complété par 3 postes de repasse (amplificateurs de voix portables Giecy 30 watts) diffusant le chant des espèces cibles [Carte 3].

Les postes de repasse n°1 et n°2 diffusent le chant d'un cortège d'espèces identiques : Phragmite des joncs, Locustelle tachetée, Gorgebleue à miroir, Pouillot fitis, Rougequeue à front blanc, Gobemouche noir, Fauvette passerinette et Fauvette grisette.



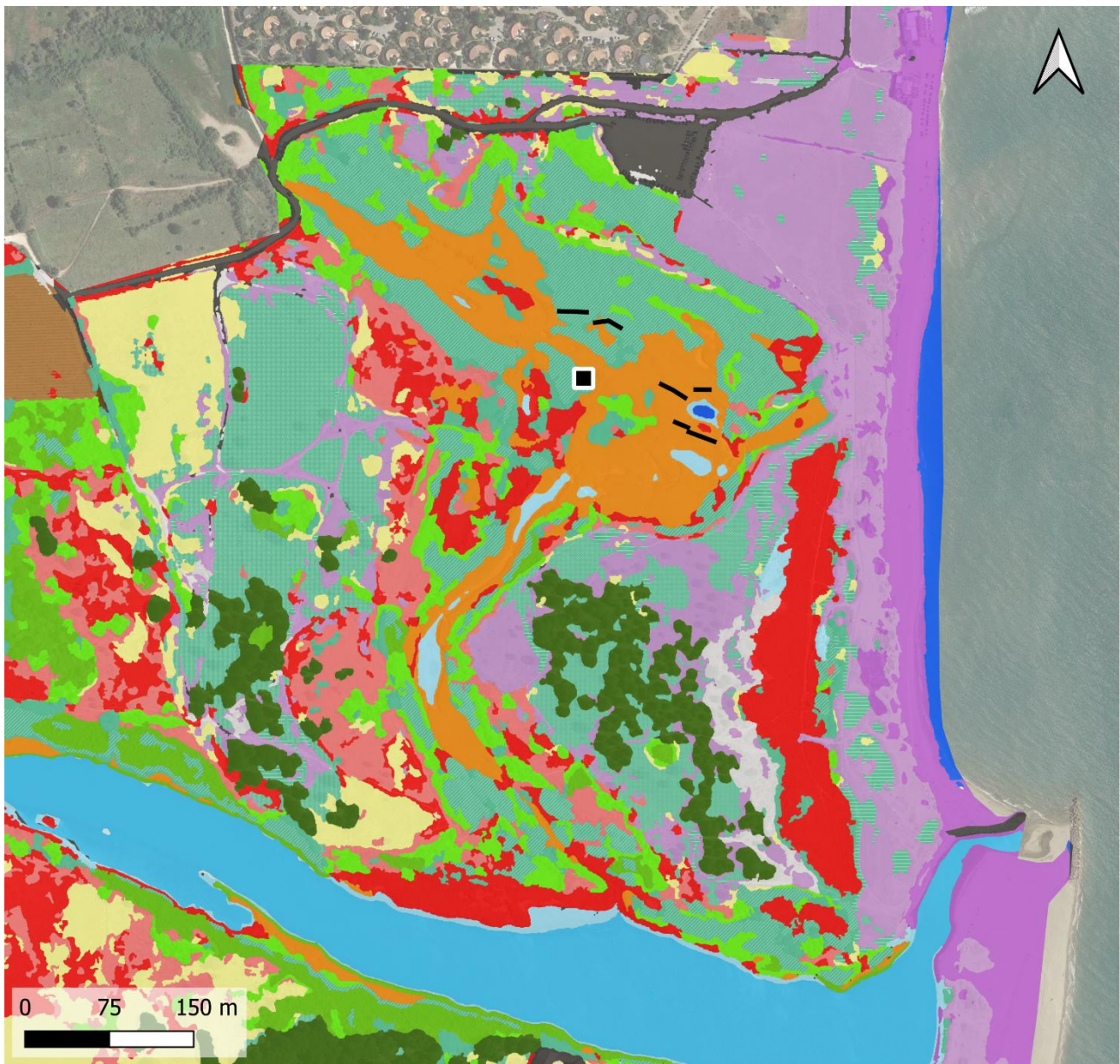
Carte 3. Localisation du dispositif de capture sur le site de baguage d'Els Calamots-Le Bourdigou.

Le poste de repasse n°3 diffuse le chant des 3 espèces considérées comme nicheuses ou potentiellement nicheuses sur le site : Pouillot de Bonelli, Hypolaïs polyglotte et Rousserolle effarvate. Ce poste est retiré une heure après le lever du soleil, comme l'impose le protocole PHENO pour les espèces migratrices et nicheuses localement.

4. Périodicité des captures

Le protocole PHENO est mis en place de la mi-mars à la mi-mai 2025 sur le site, soit 9 à 10 sessions minimum (au moins 1 par semaine). Les dates de session sont définies quelques jours à l'avance en fonction des prévisions météorologiques, et en particulier du vent, rendant les filets plus visibles et potentiellement dangereux pour les oiseaux s'y retrouvant emmaillés.

La repasse est déclenchée 45 minutes avant le lever du soleil et éteinte à la fin de la session de capture. Les filets sont ouverts environ 30 minutes avant le lever du soleil et sont fermés à midi si les conditions météorologiques le permettent.



Habitats de la ZPS du complexe lagunaire de Salses-Leucate

- | | |
|------------------------------------|--|
| Sable coquiller | Roselière |
| Plage de sable | Friche |
| Habitat dunaire et arrière dunaire | Vigne |
| Lagune | Verger |
| Eau temporaire | Sol nu |
| Eau permanente peu salée | Affleurement rocheux |
| Eau marine | Groupement monospécifique d'espèce exotique |
| Pinède | Groupement monospécifique d'espèce exotique à Baccharis |
| Boisement humide et ripisylve | Groupement monospécifique d'espèce exotique à Figuiers de Barbarie |
| Fourré de Tamaris | Groupement monospécifique d'espèce exotique à Griffes de sorcière |
| Sansouïre | Zone urbanisée |
| Pré salé méditerranéen | |

Réalisation : M. Aubry - GOR, juillet 2024. © RIVAGE et Google Satellite.

Carte 4. Cartographie d'habitats de l'embouchure du Bourdigou au sein de la ZPS FR9112005 Complexe lagunaire de Salses-Leucate et localisation des filets et de la table de baguage.

5. Manipulation, contention, mesures biométriques et saisie des données

Les tournées ont lieu toutes les 30 minutes pour récupérer les oiseaux dans les poches des filets si les conditions météorologiques sont optimales. En cas de vent, de pluie et/ou de températures trop élevées ou trop faibles, ces tournées sont rapprochées à l'appréciation du bagueur.

Les oiseaux sont placés dans des pochons en tissu, diminuant stress et risque de blessures. Ils sont ainsi ramenés à la table de baguage, où ils sont équipés d'une bague en aluminium (ou en acier pour certaines espèces), dont la taille et le poids sont adaptés à l'espèce. À titre d'exemple, les bagues utilisées sur la plupart des petits passereaux (15 à 20 g) pèsent environ 31 mg, soit un rapport de l'ordre du 500^e, pour n'affecter ni la survie, ni la reproduction, ni le comportement de l'oiseau.

Chaque individu est sexé et âgé à partir des critères mentionnés dans le *Guide d'identification des oiseaux en main*, 2^e édition (DEMONGIN, 2020) et l'*Atlas de identificación de las aves continentales de la Península Ibérica y Baleares* (BLASCO-ZUMETA & HEINZE, 2023). Les critères de mue active et d'adiposité (réserve de graisse) sont notés, tout comme la longueur du tarse à l'aide d'un pied à coulisse (mesurée au 1/10^e de mm) et de l'aile pliée à l'aide d'une règle à butée (mesurée au 1/2 mm) de chaque oiseau. Il est ensuite pesé (au 1/10^e de g) puis relâché, environ une minute après la pose de la bague. L'ensemble des informations est reporté sur un bordereau de terrain. Les données sont ensuite saisies sur un tableur Excel et envoyées au CRBPO pour bancarisation et échange avec les pays européens *via* le réseau EURING (38 centrales de baguage membres à ce jour).



Figure 2. Table et matériel de baguage.

RÉSULTATS

1. Conditions météorologiques

Le printemps 2025 a été marqué par des épisodes de tramontane plutôt restreints, en particulier à partir du début du mois d'avril, et par un flux global venant de l'est, apportant humidité et couverture nuageuse sur les côtes catalanes. Ce flux est à l'origine d'un ensoleillement plus faible que les normales (-30% à -40% pour la dernière quinzaine de la mars et la première quinzaine de mai, alors que le mois d'avril se situe dans les normales saisonnières). Les précipitations sont également plutôt marquées en mars et début mai.

Tableau I. Synthèse météorologique de la période étudiée. Dans l'ordre : températures minimales et maximales journalières, cumul de pluie journalier, temps d'ensoleillement journalier et vitesse moyenne du vent à 10 m d'altitude à 8 h du matin. Données issues de la station météorologique de Perpignan-Rivesaltes [https://www.infoclimat.fr/] distante d'une dizaine de kilomètres de la station de bagueage.

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	
Mars	Semaine 11	10	11	12	13	14	15	16	
		5,8°C-16,8°C 0,0mm 4h57 4,0km/h NO	5,4°C-16,4°C 0,0mm 3h10 11,0km/h SO	9,2°C-17,6°C 0,4mm 1h47 11,0km/h NO	7,9°C-10,0°C 5,2mm 0h00 4,0km/h N	7,1°C-12,6°C 0,0mm 1h47 14,0km/h O	7,6°C-12,3°C 0,0mm 7h52 32,0km/h NO	1,8°C-13,4°C 3,2mm 5h06 11,0km/h O	
	Semaine 12	17	18	19	20	21	22	23	
		5,4°C-14,3°C 0,0mm 8h51 7,0km/h SO	2,5°C-15,9°C 1,6mm 8h29 7,0km/h SO	10,9°C-13,3°C 2,0mm 0h00 22,0km/h E	11,9°C-13,9°C 5,3mm 0h06 22,0km/h E	12,3°C-15,3°C 4,8mm 0h27 36,0km/h E	7,5°C-22,3°C 6,00m 6h38 14,0km/h E	6,9°C-12,5°C 7,0mm 0h00 4,0km/h SO	
	Semaine 13	24	25	26	27	28	29	30	
		8,3°C-13,8°C 23,1mm 0h37 4,0km/h NO	8,2°C-18,6°C 0,0mm 5h08 25,0km/h NO	12,0°C-17,7°C 0,0mm 5h08 25,0km/h NO	11,8°C-17,3°C 0,0mm 7h45 25,0km/h NO	11,7°C-17,9°C 0,0mm 10h49 36,0km/h NO	10,3°C-14,1°C 0,0mm 8h51 47,0km/h NO	10,5°C-19,2°C 0,0mm 11h49 40,0km/h NO	
	Avril	Semaine 14	31	1	2	3	4	5	6
			13,2°C-23,9°C 0,0mm 11h57 50,0km/h NO	5,5°C-16,4°C 0,0mm 11h54 0,0km/h N	11,6°C-17,3°C 0,0mm 0h38 18,0km/h E	12,2°C-17,4°C 0,0mm 3h14 11,0km/h E	10,9°C-17,5°C 0,2mm 2h10 11,0km/h NE	10,4°C-19,7°C 0,0mm 8h36 11,0km/h SO	11,8°C-25,4°C 0,0mm 12h12 32,0km/h NO
		Semaine 15	7	8	9	10	11	12	13
15,4°C-20,4°C 0,0mm 12h19 18,0km/h NO			7,2°C-18,7°C 0,0mm 9h25 7,0km/h NE	9,0°C-17,5°C 0,0mm 0h46 4,0km/h O	11,6°C-20,2°C 0,0mm 8h15 0,0km/h NO	9,7°C-20,2°C 0,0mm 4h00 4,0km/h NE	11,3°C-20,4°C 0,2mm 5h14 11,0km/h N	15,0°C-17,5°C 1,0mm 1h58 4,0km/h NO	
Semaine 16		14	15	16	17	18	19	20	
		13,0°C-19,5°C 2,2mm 1h54 4,0km/h O	10,0°C-18,8°C 12,5mm 3h02 7,0km/h SO	7,6°C-17,0°C 0,0mm 8h42 25,0km/h O	10,4°C-18,4°C 0,0mm 11h40 25,0km/h NO	6,4°C-19,2°C 0,0mm 10h06 7,0km/h SO	9,3°C-19,3°C 9,8mm 4h36 7,0km/h NE	4,2 °C-22,2°C 0,0mm 10h28 7,0km/h O	
Semaine 17		21	22	23	24	25	26	27	
		11,3°C-23,0°C 0,0mm 10h12 7,0km/h O	10,3°C-21,3°C 0,0m 5h42 7,0km/h SO	11,9°C-20,8°C 0,0mm 7h23 18,0km/h NO	15,1°C-21,9°C 0,0mm 12h00 14,0km/h NO	13,8°C-23,0°C 0,0mm 12h45 14,0km/h NO	11,7°C-18,2°C 3,6mm 1h00 11,0km/h NO	13,9°C-20,1°C 0,0mm 4h36 32,0km/h NO	
Mai		Semaine 18	28	29	30	1	2	3	4
	14,9°C-22,0°C 0,0mm 11h00 7,0km/h NO		10,8°C-21,9°C 0,2mm 11h42 4,0km/h NE	10,2°C-21,9°C 0,0mm 12h56 4,0km/h S	13,7°C-23,2°C 0,0mm 11h45 18,0km/h E	14,7°C-23,6°C 0,0mm 5h07 25,0km/h SE	14,4°C-22,3°C 0,4mm 6h16 7,0km/h O	14,6°C-19,9°C 29,8mm 0h43 7,0km/h NO	
	Semaine 19	5	6	7	8	9	10	11	
		14,0°C-19,0°C 0,0mm 0h42 18,0km/h O	12,2°C-18,9°C 0,0mm 8h27 32,0km/h NO	12,2°C-20,8°C 0,0mm 4h05 18,0km/h NO	10,4°C-21,7°C 0,0mm 6h06 7,0km/h SO	12,9°C-20,2°C 0,2mm 5h30 4,0km/h SO	10,8°C-21,4°C 2,0mm 9h12 4,0km/h NO	14,7°C-21,7°C 15,5mm 4h36 4,0km/h SE	
	Semaine 20	12	13	14	15	16	17	18	
		11,9°C-21,5°C 0,0mm 7h36 18,0km/h NO	10,3°C-21,9°C 0,2mm 9h17 4,0km/h O	10,9°C-22,0°C 0,0mm 9h24 4,0km/h NO	12,5°C-25,1°C 0,0mm 13h22 29,0km/h NO	17,2°C-24,3°C 0,0mm 13h37 43,0km/h NO	13,4°C-26,7°C 0,0mm 13h54 14,0km/h NO	12,4°C-23,8°C 0,0mm 12h17 4,0km/h SO	

En vert, les journées de bagueage

En bleu, les périodes de précipitations

En gris, les périodes de tramontane

2. Résultats 2025

10 sessions de baguage ont été effectuées sur l'ensemble des 10 semaines couvertes par le protocole [Tableau II], pour un cumul de 45 h d'ouverture des filets.

155 captures ont été réalisées, pour un total de 141 baguages et 14 autocontrôles (contrôle d'un individu bagué sur le site même). Cela représente un cortège de 24 espèces [Figures 3 et 4 ; Tableau III].

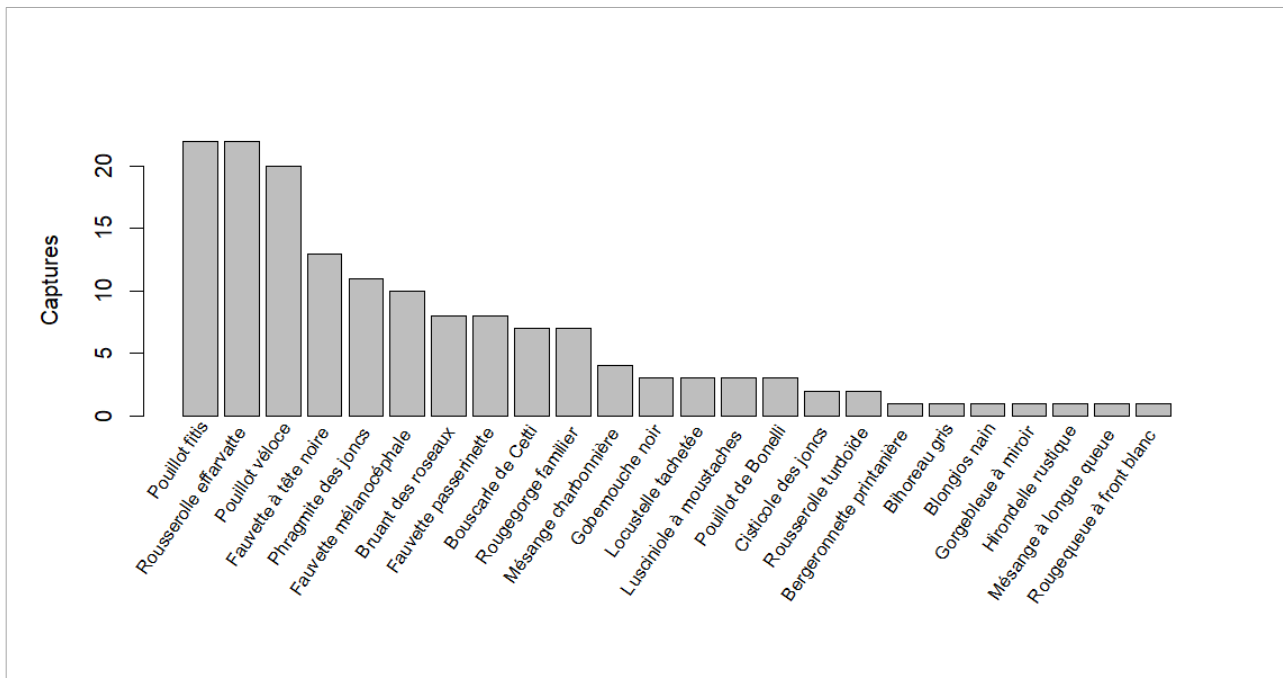


Figure 3. Répartition du nombre de captures par espèce sur la station de baguage.



Figure 4. Pouillot véloce *Phylloscopus collybita* bagué, © J. DALMAU – GOR.

Parmi l'ensemble des captures, 74 se rapportent au cortège d'espèces cibles migratrices défini dans le cadre du programme de baguage, soit 47,6 % [Tableau II]. 9 des 11 espèces cibles ont ainsi été capturée. Seuls la Fauvette grisette et l'Hypolaïs polyglotte ne font l'objet d'aucune capture sur le site d'El Calamots-Le Bourdigou.

Seules deux plaques incubatrices ont été observées, la première sur une Mésange à longue queue le 8 mai, la seconde sur une Bouscarle de Cetti le 14 mai, attestant de leur reproduction certaine sur le site ou à proximité directe.

14 contrôles de bague de quatre espèces différentes ont été réalisés, ne concernant que des oiseaux bagués sur le site (auto-contrôle). Parmi ceux-ci, huit oiseaux ont été bagués au printemps 2024, et un oiseau a été bagué au printemps 2025 [Tableau III]. Tous les contrôles concernent des oiseaux probablement nicheurs sur le site ou à proximité, excepté le contrôle de Pouillot véloce, bagué le 19 mars 2024 et reconstrôlé le 1^{er} avril 2025. L'espèce ne nichant pas sur le littoral roussillonnais, il s'agit d'un individu en halte migratoire régulière sur le même site.

Tableau II. Synthèse et part relative du nombre de captures par espèce sur la station de baguage (en orange, les espèces cibles du programme).

Espèce	Code baguage	Baguage	Contrôle	Capture	Part relative
Pouillot fitis	PHYLUS	22		22	14,2%
Rousserolle effarvatte	ACRSCI	22		22	14,2%
Pouillot véloce	PHYCOL	19	1	20	12,9%
Fauvette à tête noire	SYLATR	13		13	8,4%
Phragmite des joncs	ACRSCH	11		11	7,1%
Bruant des roseaux	EMBSCH	8		8	5,2%
Fauvette passerinette	SYLCAN	8		8	5,2%
Rougegorge familier	ERIRUB	7		7	4,5%
Fauvette mélanocéphale	SYLALA	5	5	10	6,5%
Mésange charbonnière	PARMAJ	4		4	2,6%
Gobemouche noir	FICUCA	3		3	1,9%
Locustelle tachetée	LOCNAE	3		3	1,9%
Lusciniole à moustaches	ACRMEL	3		3	1,9%
Pouillot de Bonelli	PHYBON	3		3	1,9%
Rousserolle turdoïde	ACRARU	2		2	1,3%
Bouscarle de Cetti	CETCET	1	6	7	4,5%
Bergeronnette printanière <i>thunbergi</i>	MOTFLARGI	1		1	0,6%
Bihoreau gris	NYCNYC	1		1	0,6%
Blongios nain	IXOMIN	1		1	0,6%
Gorgebleue à miroir	LUSSVE	1		1	0,6%
Hirondelle rustique	HIRRUS	1		1	0,6%
Mésange à longue queue	AEGCAU	1		1	0,6%
Rougequeue à front blanc	PHOPHO	1		1	0,6%
Cisticole des joncs	CISJUN		2	2	1,3%
TOTAL		141	14	155	

Tableau III. Historique d’observation des oiseaux contrôlés au printemps 2025 sur le site d’Els Calamots-Le Bourdigou.

ESPECE	ACTION	BAGUE	DATE
Fauvette mélanocéphale	B	9481504	19/03/2024
	C		10/03/2025
	C		01/04/2025
	C		11/04/2025
Bouscarle de Cetti	B	9481506	19/03/2024
	C		27/03/2024
	C		01/04/2025
Bouscarle de Cetti	B	9481507	19/03/2024
	C		14/05/2025
Fauvette mélanocéphale	B	9481510	19/03/2024
	C		01/04/2025
	C		08/04/2025
Cisticole des joncs	B	9481511	19/03/2024
	C		05/04/2025
Bouscarle de Cetti	B	9481523	19/03/2024
	C		29/04/2025
Cisticole des joncs	B	9481589	01/04/2024
	C		11/04/2025
Bouscarle de Cetti	B	9516785	10/03/2025
	C		01/04/2025
	C		05/04/2025
	C		29/04/2025
Pouillot véloce	B	3E3301	19/03/2024
	C		01/04/2025

Les sessions de capture sont très hétérogènes en terme d’abondance et de diversité spécifique. Elles varient de 5 à 36 captures et de 4 à 12 espèces pour chacune des 10 sessions réalisées en 2025, avec des moyennes respectives de 16 captures et de 7 espèces par session [Figure 5].

L’ensemble des sessions a pu se dérouler du lever du soleil à 11h30 en moyenne, comme préconisé par le protocole.

Parmi les faits intéressants à noter en 2025 :

- Le baguage de trois Luscinioles à moustaches, dont un mâle chanteur, sur les trois premières sessions. L’une d’elle, une femelle, est contrôlée le 28 mai 2025 dans le Gard, sur la commune de Saint-Laurent-d’Aigouze, où elle niche [Annexe I] ;
- Le baguage de trois Pouillots de Bonelli le 11 avril 2025, espèce ciblée par le programme qui n’avait pas été observée en 2024 ;
- Le baguage d’un deuxième mâle de Blongios nain le 29 avril 2025, alors qu’un premier mâle avait été bagué sur le site en 2024. L’embouchure du Bourdigou, de l’agouille de l’Auque et la roselière d’Els Calamots représentent certainement le dernier site de reproduction de l’espèce sur la ZPS du complexe lagunaire de Salses Leucate (AUBRY, 2025).
- La capture et le baguage d’un mâle de Bergeronnette printanière de la sous-espèce *Thunbergi* le 25 avril 2025, nicheuse typique du nord de l’Europe ;

- La capture accidentelle et le baguage d'un Bihoreau gris ;
- Aucun baguage de Cisticole des joncs, alors que l'année 2024 avait permis le baguage de 13 individus.

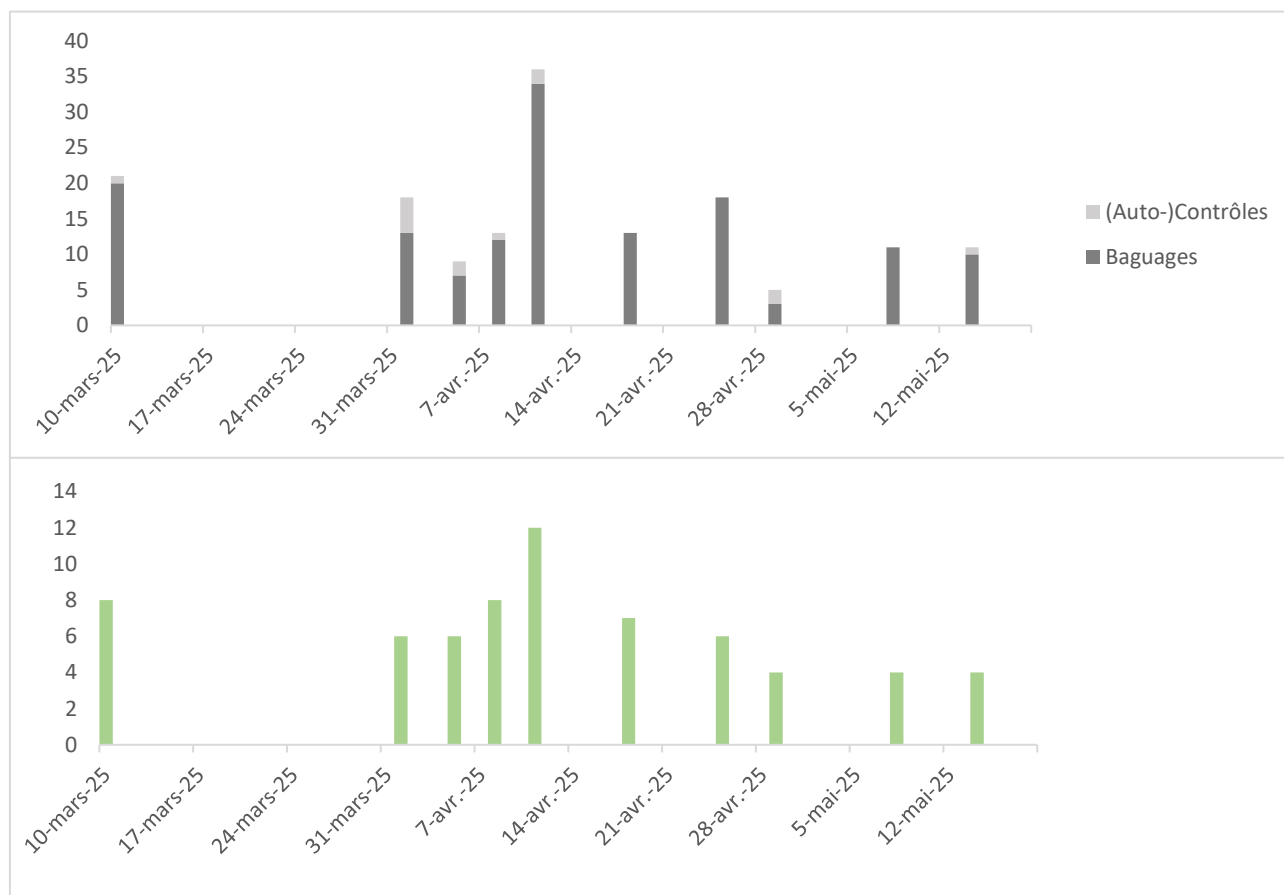


Figure 5. Abondance (en haut) et diversité spécifique (en bas) de chacune des 19 sessions effectuées dans le cadre du programme PHENOlogie migratoire au printemps 2025 sur le site d'El's Calamots-Le Bourdigou.

3. Comparaison interannuelle

Le printemps 2025 représente la seconde campagne de baguage sur le site d'El's Calamots-Le Bourdigou après celle initiée au printemps 2024. Le protocole, la repasse diffusée, la disposition des filets et la période de captures sont identiques entre les deux années. Seule la pression de capture a évolué, passant de 19 sessions et 98h45 d'ouverture de filets en 2024 à 10 sessions et 45h en 2025, soit une diminution de quasiment 50 % [Tableau IV].

La comparaison interannuelle est néanmoins permise par le calcul du taux de captures pour 100 mètres linéaires de filet et par heure [Tableau IV]. Il permet de mettre en évidence un déficit de capture de 31 % en 2025 en comparaison de l'année précédente, passant d'une moyenne de 4,15 captures/100m/h en 2024 à 2,87 captures/100m/h en 2025.

Cette diminution du nombre de capture peut en partie être expliqué par la présence de nombreux Pouillots véloces hivernants et/ou migrateurs sur le site de baguage lors des trois premières sessions en mars 2024. Cette affluence particulièrement marquée n'est pas observée en 2025. Le mois de mars 2025, marqué par des conditions météorologiques globalement défavorables [Tableau I] n'a d'ailleurs permis de réaliser qu'une seule matinée de baguage. Ainsi, le calcul du taux de capture pour 100 mètres linéaires de filet par heure en excluant les données du mois de mars amène à un rééquilibrage relatif des indices (3,20 captures/100m/h en 2024, contre 2,79 captures/100m/h en 2025, soit une diminution de 13 % entre les deux années).

Les conditions d'accueil du site en halte migratoire n'ayant que peu évolué, d'autres hypothèses peuvent expliquer une abondance de passereaux migrateurs plus faible en 2025 sur le site. La diminution du nombre de matinées de capture augmente les risques de ne pas capter les principaux pics de migrations, qui peuvent parfois être très importants et sur un pas de temps réduit selon les espèces et les conditions météorologiques de la période. Celles-ci influencent notamment le comportement migratoire et la hauteur de vol des passereaux. Les longues périodes de tramontane du printemps 2025 ont largement concentré une majorité d'oiseaux sur la dernière semaine de mars, la dernière décade d'avril et la dernière décade de mai (BOULICOT S., 2025). Ces périodes de vent fort empêchent l'ouverture de la station.

Tableau IV. Comparaison chiffrée des campagnes de baguage 2024 et 2025 sur le site d'Els Calamots-Le Bourdigou.

	2024	2025
Baguages	482	141
Contrôles	10	14
Captures	492	155
Diversité spécifique	39	24
Heures d'ouverture cumulées	98h45	45h00
Sessions	19	10
Part relative d'espèces cibles	42,6 %	47,6 %
Moyenne de capture journalière	26	16
Captures 100m/h	4,15	2,87



Figure 6. Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus* et Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca*, © M. AUBRY – GOR.

DISCUSSION

La saison 2025 constitue la seconde année de suivi de la migration prénuptiale par baguage sur la station d’Els Calamots–Le Bourdigou. Malgré une pression de capture plus faible qu’en 2024 (10 sessions et 45 h d’ouverture de filets contre 19 sessions et près de 99 h l’année précédente), les résultats confirment l’intérêt du site comme zone de halte migratoire pour les passereaux sur le littoral roussillonnais.

Au total, 155 captures de 24 espèces ont été réalisées, dont près de la moitié concerne les espèces cibles du programme PHENO, une proportion en légère hausse par rapport à 2024. Neuf des onze espèces ciblées ont ainsi été capturées sur le site en 2025. La présence d’espèces paludicoles, comme le Phragmite des joncs ou la Rousserolle effarvatte, montrent l’importance des roselières pour l’accueil des migrants. À l’inverse, les espèces plus arboricoles, notamment les pouillots et les fauvettes, semblent s’arrêter dans les zones couvertes par les Baccharis. La répartition des captures entre espèces est globalement similaire à l’année précédente, avec huit des 10 espèces les plus abondantes de 2025 qui l’étaient également en 2024.

La comparaison avec l’année 2024 montre une diminution du nombre total de captures et du taux de capture standardisé. Cette différence s’explique en grande partie par la diminution de l’effort de capture en 2025, mais aussi par des conditions météorologiques possiblement plus défavorables, en particulier en début de saison. Certaines périodes de flux migratoires majeurs ont ainsi pu être sous-échantillonnées.

Quelques observations illustrent néanmoins l’intérêt du suivi par baguage pour mieux comprendre les déplacements des migrants. La capture de plusieurs Lusciniolles à moustaches, dont une femelle contrôlée ensuite sur un site de reproduction dans le Gard, participe à mettre en évidence les liens entre les zones humides du littoral méditerranéen. Les contrôles d’oiseaux bagués les années précédentes confirment également la présence d’espèces nicheuses ou sédentaires sur le site ou à proximité.

L’analyse des données de phénologie spécifique prénuptiale et de répartition des captures entre la zone de roselière et la zone de Baccharis, a été développée pour les données du printemps 2024 (AUBRY, 2024) mais pas pour 2025, au vu d’un nombre total de captures peu significatif. Un travail pluriannuel pourra être mené par la suite pour tenter d’obtenir des résultats plus solides.

Après deux saisons de suivi, la station de baguage d’Els Calamots–Le Bourdigou apparaît donc comme un site intéressant pour l’étude de la migration prénuptiale des passereaux sur le littoral roussillonnais. La poursuite du programme pourra participer à une meilleure caractérisation des variations interannuelles des flux migratoires de plusieurs espèces, à l’échelle nationale et locale en consolidant les premiers résultats obtenus sur ce secteur du complexe lagunaire de Salses-Leucate.



Figure 7. Bergeronnette printanière *Motacilla flava thunbergi*, Blongios nain *Botaurus minutus*, et Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax* bagués sur le site en 2025, M. AUBRY – GOR.

BIBLIOGRAPHIE

- AUBRY M., 2024. *Station de baguage d'Els Calamots-Le Bourdigou, Torreilles (66). Synthèse du suivi pré-nuptial 2024*. Rapport d'étude du Groupe Ornithologique du Roussillon. 31p + Annexe.
- AUBRY M., 2025. *Caractérisation de l'effectif nicheur de Blongios nain Botaurus minutus – ZPS Fr9112005 du complexe lagunaire de Salses-Leucate*. Rapport d'étude du Groupe Ornithologique du Roussillon. 12p.
- BLASCO-ZUMETA J. et HEINZE G.-M., 2023. *Atlas de identificación de las aves continentales de la Península Ibérica y Baleares*. 574 p.
- BOULICOT Sati, 2025. *Suivi de la migration sur les falaises de Leucate – Saison 2025. Rapport d'étude de l'association Med Migration II*. 33 p. + Annexe.
- CAILLAT M., DUGUÉ H., LERAY G., GENTRIC A., POURREAU J., JULLIARD R., et YÉSOU P., 2005. *Résultats de dix années de baguage de fauvettes paludicoles Acrocephalus sp. dans l'estuaire de la Loire*. Alauda, 73(4), 375–388.
- CHENAVAL N., LORRILLERE R., DUGUÉ H., et DOXA A., 2011. *Phénologie et durée de halte migratoire de quatre passereaux paludicoles en migration postnuptiale en estuaire de la Loire*. Alauda, 79(2), 149–156.
- DEMONGIN L., 2020. *Guide d'identification des oiseaux en main – 2^e édition*. 542 p.
- JULLIARD R., BARGAIN B., DUBOS A., et JIGUET F., 2006. *Identifying autumn migration routes for the globally threatened Aquatic Warbler Acrocephalus paludicola*. Ibis, 148, 735–743.
- MOUSSUS J.-P., JULLIARD R., et JIGUET F., 2010. *Featuring 10 phenological estimators using simulated data*. Methods in Ecology and Evolution, 1(2), 140–150.
- PÉRON G., HENRY P.-Y., PROVOST P., DEHORTER O., et JULLIARD R., 2007. *Climate changes and post-nuptial migration strategy in two reedbed passerines*. Climate Research, 35(1-2), 147–157.
- PROVOST S., 2012. *Baguage de migrants aux falaises de Carolles entre 2005 et 2010 : résultats du programme Halte migratoire et fréquentation du site de pose*. Le Cormoran, 18(75), 169–178.

ANNEXE



Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO)
Centre d'Écologie et des Sciences de la Conservation - UMR 7204



AUBRY, Mathurin

Paris Le : 16/02/2026

Objet : Fiche de reprise/contrôle

Cher Collègue,

Vous êtes à l'origine, soit du baguage de cet oiseau, soit de son contrôle ou de sa reprise. Veuillez nous signaler toute erreur ou omission dans les renseignements ci-dessous. Cordialement

Le CRBPO

FRP -9516803		
Lusciniole à moustaches		Acrocephalus melanopogon
Bague (New)		[ACRMEL]
Sexe	Sexe inconnu	[?]
Age	Plus d'un an	[+1A]
Date de l'information / Heure de l'observation	08/04/2025 / 08:45:00	
Précision de la date	Date précise	[0]
Localisation de l'observation	ELS CALAMOTS - LE BOURDIGOU / TORREILLES / Pyrénées-Orientales / Languedoc-Roussillon / FRANCE METROPOLITAINE / FRANCE	[66212]
Coordonnées géographiques	Lat. : 42.756089 [N42°45'21.92"], Long. : 3.034202 [E3°2'3.13"]	
Précision des coordonnées	Coordonnées précises	[0]
Réf. EURING		
Contrôle (New)		
Sexe	Femelle	[F]
Age	Plus d'un an	[+1A]
Date de l'information / Heure de l'observation	28/05/2025 / 06:43:00	
Précision de la date	Date précise	[0]
Localisation de l'observation	Station STOC n°1384 / SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE / Gard / Languedoc-Roussillon / FRANCE METROPOLITAINE / FRANCE	[30276]
Coordonnées géographiques	Lat. : 43.567425 [N43°34'2.73"], Long. : 4.261854 [E4°15'42.68"]	
Précision des coordonnées	Coordonnées précises	[0]
Réf. EURING		
Distance en km	134.51	
Durée	50 Jours, soit 0 an(s), 1 mois, 19 jour(s)	
Orientation en degrés	47	
Conditions de reprise	Vivant et en bonne santé et relâché par un bagueur OU mort à la capture par un bagueur	[8]
Circonstances de reprise	Capturé, piégé ni pour l'ornementation ni dans le cadre de la protection, etc. y compris les captures faites par un bagueur	[20]
Bague vérifiée	???	
Donnée vérifiée	???	
Responsable de la session - Informateur	DAGONET, Thomas	